







ÉDITO

Bravo et ... merci!

Vous avez rejoint le club des Ambassadeurs de la Propreté et nous vous en félicitons! En devenant Ambassadeur de la Propreté, vous avez fait le choix:

- d'agir et d'adopter une attitude positive face à la malpropreté;
- de montrer l'exemple afin que les gestes inciviques soient définitivement bannis :
- de montrer la voie à ceux qui se disent encore «et moi qu'est-ce que je peux faire?»

Vous trouverez dans cette brochure toutes les informations essentielles pour faire de votre action une réussite au bénéfice de tous!

À PROPOS DE



Be WaPP est une association sans but lucratif créée par **Fost Plus, Fevia Wallonie** et **Comeos**. Elle est est le fruit d'un accord de partenariat entre la Wallonie et les entreprises qui mettent des produits emballés sur le marché belge.

Dans ce cadre, **Be WaPP** développe un large programme, élaboré en lien avec le **Plan wallon des Déchets-Ressources**, visant à prévenir et à réduire les incivilités en matière de propreté publique.



APRÈS MON INSCRIPTION, JE REÇOIS DES INFORMATIONS DE MA COMMUNE

Une personne de contact, au sein de votre Administration communale, a été désignée pour servir de relais auprès de l'ensemble des Ambassadeurs de la Propreté. Il s'agit du 'Coordinateur Propreté'. Cette personne a reçu une copie de votre inscription et doit prendre contact avec vous pour vous indiquer le lieu où vous pourrez déposer les sacs collectés lors de votre sortie afin qu'ils soient évacués par les services communaux.

Cette personne de contact peut également vous informer de ce qu'il faut faire si votre équipe rencontre des déchets encombrants ou dangereux.



Le coordinateur propreté ne vous a pas encore contacté?

Retrouvez ses coordonnées sur:

www.bewapp/ambassadeurs/#coordinateurs

2 JE SENSIBILISE

Du matériel est mis à votre disposition sur le site www.bewapp.be pour vous identifier en tant qu'Ambassadeur de la Propreté (badge pour réseaux sociaux, affiche à apposer à la fenêtre...) et sensibiliser votre entourage à l'importance du maintien de la propreté publique et du rôle de chacun.

Vous expliquez votre démarche à vos voisins ou à toute autre personne qui ne serait pas sensibilisée à votre action. Vous adoptez un comportement exemplaire.







Le colis que vous avez reçu contient les gants, gilets fluorescents, brassards, pinces (1 pince pour 3 personnes) et rouleaux de sacs qui serviront à vos opérations de nettoyage. Vérifiez bien que vous disposez du matériel commandé et remettez-le aux membres de votre équipe, le cas échéant.

Si vous constatez une erreur dans la composition de votre colis, contactez l'asbl Be WaPP au 081/32 26 40 ou envoyez un courriel à ambassadeurs@bewapp.be.





J'INFORME CHAQUE MEMBRE DE MON ÉQUIPE

Lors de vos départs à la chasse aux déchets sauvages, fournissez à l'ensemble de votre équipe le kit de ramassage. Rappelez les consignes de tri et de sécurité ainsi que l'ensemble des points de la charte que vous avez signée lors de votre inscription en tant qu'Ambassadeur de la Propreté. Indiquez également l'endroit où déposer les sacs collectés au terme de votre action.





JE VEILLE À LA SÉCURITÉ DE MON ÉQUIPE

Avant de vous rendre sur le terrain, il est important de respecter quelques règles simples, pour votre propre sécurité:



N'oubliez pas de porter votre gilet fluorescent, il vous rendra davantage visible auprès des automobilistes et vous légitimera dans votre action, au même titre que le brassard.



Vos gants vous éviteront de vous blesser.



Utilisez exclusivement les sacs « Ambassadeurs Propreté » mis à votre disposition dans le colis qui vous a été livré.



Votre pince vous permettra d'atteindre des déchets difficilement accessibles (talus, trous,...) et de ne pas vous baisser constamment.



JE RAMASSE ET JE TRIE

Des déchets bien triés sont des déchets mieux recyclés!

Pour cela, votre équipe a reçu deux types de sacs:

SAC BLEU = PMC



(bouteilles et flacons en plastique, emballages métalliques et cartons à boisson).



SAC TRANSPARENT = déchets résiduels, c'est-à-dire tout autre déchet que le PMC

Évitez de mettre des choses trop sales (emballages remplis de boue, de liquide, rouillés...) dans le sac PMC. Ils perturberont les centres de tri et ne pourront être recyclés. Utilisez le sac transparent pour ceux-ci.

Les encombrants et les déchets dangereux ne doivent pas être ramassés, mais leur localisation est à signaler à la commune qui se chargera de leur enlèvement ultérieurement. Il en va de même pour le signalement des dépôts clandestins.

Nous vous demandons également de limiter votre ramassage à l'espace public. En effet, les déchets situés sur un terrain privé relèvent de la responsabilité de leur propriétaire.

Enfin, convenez avec votre commune des modalités pratiques d'évacuation des déchets ramassés (jour et lieu de dépôt).



RAPPEL: PMC, C'EST QUOI?

Bouteilles (de boisson) et flacons (de détergent) en Plastique

- Bouteilles de boissons et flacons de détergent en plastique. Pour les communes qui sont passées au nouveau sac bleu >> barquettes et raviers, pots et tubes, films, sacs et sachets en plastique.
- PAS de flacons contenant ou ayant contenu des déchets dangereux de type huile de moteur, solvants, ni la frigolite.

Emballages Métalliques

- ① canettes, conserves, déodorants, couvercles et capsules métalliques, etc.
- PAS de papier aluminium, ni de fils électriques!

Cartons à boisson

netallages d'aliments liquides, de jus de fruits, lait, etc.

ET LE VERRE ? Transportez temporairement les flacons et bouteilles en verre dans le sac blanc transparent et donnez-leur une seconde vie via la bulle à verre, le recyparc ou tout autre système de collecte sélective. Enfin, utilisez les sacs mis à votre disposition uniquement pour les déchets sauvages ramassés et en aucun cas pour y mettre des déchets ménagers.



Postez des photos de votre équipe en pleine action sur Facebook, Instagram, LinkedIn et Twitter via les hashtags **#pluspropre**, **#bewapp** et **#ambassadeurproprete**.

N'hésitez pas à mentionner le nombre de sacs que vous avez ramassés, le nom de votre commune ainsi que le nombre de personnes qui composent votre équipe.











JE RÉCOMPENSE LES EFFORTS DE MON ÉQUIPE

ET J'ENREGISTRE MES RAMASSAGES

Participer à une action de ramassage est l'occasion de prévoir une activité conviviale avec les membres de votre équipe. Avant ou après votre action, vous pouvez par exemple organiser un petit-déjeuner, un apéro, un souper ou un jeu. Enregistrez le résultat de vos ramassages via votre espace personnel en encodant le nombre de sacs tout-venant, de sacs PMC et le nombre de kilomètres parcourus. Cela vous permettra de voir l'historique de vos ramassages.

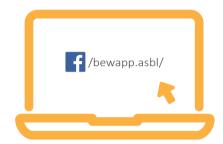


JE REJOINS LA COMMUNAUTÉ

«BEWAPP»

Rejoignez la communauté de Be WaPP sur Facebook, Instagram, LinkedIn et Twitter et suivez nos actions au quotidien: événements, projets de sensibilisation, Grand Nettoyage de Printemps, etc...

Rejoignez aussi le groupe des Ambassadeurs de la Propreté Be WaPP sur Facebook.





10

JE RECOMMANDE DES SACS VIA L'ESPACE MEMBRE DE MON COMPTE

Il est possible de recommander des sacs (PMC et tout venant) en vous connectant à votre compte sur le site www.bewapp.be. Il vous suffit d'aller dans l'onglet 'Espace personnel'. Vous trouverez en dessous du résumé de votre équipe un bouton noir «recommander des sacs». Lorsque vous cliquez sur celui-ci, une notification est envoyée à notre système de commande. Celle-ci vous parviendra dans les deux semaines qui suivent.















Pour être tenu informé de l'actualité en matière de propreté publique et des rendez-vous à venir, rejoignez la communauté Be WaPP sur Facebook, Instagram, LinkedIn et Twitter!

www.bewapp.be





